

Nouvelles formations qualifiantes vers les métiers d'avenir grâce au Plan d'Investissement dans les compétences (PIC)

Le PIC propose 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes aux jeunes sans qualifications ou en échec dans l'enseignement supérieur.

De quoi s'agit-il?

Dès 2020, 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes seront proposées aux jeunes sans qualifications ou en échec dans l'enseignement supérieur.

Ces nouvelles formations qualifiantes devront se concentrer sur des filières stratégiques et d'avenir :

- les métiers de la transition écologique ;
- les métiers du numérique ;
- le secteur du soin et de la santé ;
- les secteurs prioritaires du Plan de relance, fortement impactés par la crise, qui doivent faire évoluer leurs besoins de compétences (tourisme, industrie, agriculture et agro-alimentaire).

Calendrier de mise en oeuvre

Le Plan d'Investissement dans les Compétences proposera 100 000 nouvelles formations dès la fin de l'année 2020.

Liens utiles

Mon compte formation

Plan d'investissement dans les compétences

Qui peut en bénéficier?

Jeunes de moins de 25 ans sans qualification.

Comment en bénéficier?

Vous pourrez accéder via <u>« Moncompteformation »</u> à une offre de formation qualifiante ou préparant à la qualification adaptée à vos besoins, intégralement financée par le service public.

Qui contacter en Normandie?



Pour toutes informations, l'employeur peut contacter: Pôle Emploi : appeler le 39 95

Le CAP Emploi de votre territoire pour les personnes en situation de handi-

https://www.cheops-ops.org/notre-reseau/



